

## AVIS PUBLIC

### Demandes de dérogation mineure DM-2024-02-01

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Idanuel Vallejos, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le mardi 9 avril 2024 à 19 h 30 au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure suivante :

**DM-2024-02-01**


**Identification du site concerné :** 131, rue Dupuis – lot 4 715 662

**Nature et effets :** La demande vise à autoriser une marge latérale de 2.31m au lieu d'être à 2.50m et à autoriser une superficie de 36.68 % au lieu d'être d'une superficie maximale d'un garage attenant correspond à 30% de la superficie d'implantation au sol du bâtiment.

*(Règlement de zonage 2021-224 – grille des usages et normes de la zone Q-150)  
(Règlement de zonage 2021-224 – article 69)*

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.


**DONNÉ à Saint-Étienne-de-Beauharnois ce 25<sup>e</sup> jour de mars 2024.**

  
Idanuel Vallejos  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **Certificat de publication**

Je soussigné, Idanuel Vallejos, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 26 mars 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mars 2024.

  
Idanuel Vallejos  
Directeur général et greffier-trésorier